

POUVOIR ADJUDICATEUR

(Organisme contractant)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE

(Organisme de droit privé chargé de la gestion d'un service public)

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

ORGANISME

ADRESSE DU SIEGE :

Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise
13 boulevard de l'Oise
95000 CERGY

ADRESSE POSTALE :

Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise
TSA 66922
95018 CERGY-PONTOISE CEDEX

OBJET DU MARCHE

**MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR DE LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SARCELLES**

MAPA n° 193/95/2026 – Marché public de Travaux

Code CPV :

45320000: La mise en œuvre dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de matériaux d'isolation thermique, acoustique et anti vibratile.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

LUNDI 10 AOUT A 11 H 00 - TERME DE RIGUEUR

Aucune transmission de plis par voie papier n'est autorisée pour cette consultation. La Caf du Val d'Oise impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES	3
1.1 Objet	3
1.2 Consistance des travaux	3
ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE L'OUVRAGE	3
2.1 Caractéristiques	3
2.2 Contraintes	3
ARTICLE 3 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	4
3.1 Principe	4
3.2 Préparation des supports	4
3.3 Isolant thermique	4
3.4 Fixations	4
3.5 Sous-enduit armé	4
3.6 Finition	4
ARTICLE 4 – POINTS SINGULIERS	4
ARTICLE 5 – SÉCURITÉ INCENDIE	5
ARTICLE 6 – EXÉCUTION	5
6.1 Installation de chantier	5
ARTICLE 7 – CONTRÔLES	5
7.1 En cours	5
7.2 Réception	5
ARTICLE 8 – DOE	6

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Objet

Le présent marché concerne la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur (**ITE**) des façades d'un bâtiment de bureaux RDC+2 étages comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre d'un système ITE en laine de roche ou équivalent ;
- Traitement des points singuliers (les bavettes, les renforts d'angles, les appuis de fenêtres et les raccords aux menuiseries) ;
- Réalisation des finitions ;
- Adaptation des ouvrages existants.

1.2 Consistance des travaux

Les prestations comprennent :

- Installation de chantier (base vie, protections) ;
- Mise en place des échafaudages conformes à la réglementation en vigueur, incluant les dispositifs de protection du public et des tiers ;
- Préparation des supports ;
- Fourniture et pose du complexe isolant complet ;
- Sous-enduit armé ;
- Finition en peinture, teinte imposée par la Caf (ravalement façade) ;
- Traitements des interfaces ;
- Nettoyage de fin de chantier.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

2.1 Caractéristiques

- Destination : Bureaux + accueil du public ;
- Type : RDC+2 étages ;
- Surface au sol : 790 m² ;
- Surface de façades estimée : 1 750 à 2 000 m² ;
- Structure : béton / maçonnerie.

2.2 Contraintes

- Site occupé (maintien d'activité) ;
- Accès du public et personnel à maintenir ;
- Gestion nuisances (bruit, poussières) ;
- Réalisation des travaux façade par façade.

ARTICLE 3 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

3.1 Principe

ITE sous enduit mince sur isolant laine de roche (ou équivalent), système sous Avis Technique.

3.2 Préparation des supports

- Nettoyage et purge ;
- Traitement fissures ;
- Vérification planéité ;
- Support sec, stable et cohésif.

3.3 Isolant thermique

Nature

- Panneaux en laine de roche rigide (ou équivalent) ;

Caractéristiques minimales

- Conductivité : $\lambda \leq 0,036 \text{ W/m.K}$;
- Résistance thermique : $R \geq 4,0 \text{ m}^2.\text{K/W}$;
- Épaisseur : **140 mm minimum** ;
- Classement feu : **A1 obligatoire** ;
- Densité $\geq 90 \text{ kg/m}^3$.

3.4 Fixations

- Collage + chevillage ;
- Chevilles ETA certifiées ;
- Densité : 6 à 8 unités/m² ;
- Renforts en zones exposées.

3.5 Sous-enduit armé

- Mortier du système ;
- Treillis $\geq 160 \text{ g/m}^2$;
- Double couche ;
- Recouvrement $\geq 100 \text{ mm}$.

3.6 Finition

- Enduit mince organique/siloxane ;
- Résistance aux chocs $\geq$ Classe II ;
- Teinte au choix MO ;
- Aspect homogène.

ARTICLE 4 – POINTS SINGULIERS

Traitement obligatoire de :

Menuiseries

- Tableaux isolés ;
- Profils d'arrêt ;
- Appuis adaptés ;

Angles

- Cornières armées ;

Pied de façade

- Profilé de départ aluminium ;
- Protection remontées capillaires ;

Équipements

- Dépose/repose ;
- Refixation avec rupteurs thermiques.

ARTICLE 5 – SÉCURITÉ INCENDIE

- Isolant **A1 incombustible obligatoire** ;
- Respect prescriptions ERP / tertiaire ;
- Continuité des zones coupe-feu ;
- Non propagation de flamme en façade.

ARTICLE 6 – EXÉCUTION

6.1 Installation de chantier

- PPSPS ;
- Signalisation ;
- Protections collectives ;

ARTICLE 7 – CONTRÔLES

7.1 En cours

- Planéité ;
- Épaisseur isolante ;
- Fixations ;
- Tests arrachement.

7.2 Réception

- Aspect final ;
- Absence fissuration ;
- Adhérence conforme ;

ARTICLE 8 – DOE

À remettre (papier + numérique) :

- Fiches techniques ;
- ATec / DTA ;
- Plans d'exécution ;
- PV d'essais ;
- Notices entretien.